

Non paiement des revenus lors d'un achat en bail commercial

Par Kirikou 34, le 10/06/2020 à 09:10

Bonjour je suis propriétaire dans une résidence de tourisme avec un bail commercial dans lequel je suis obligée de partir 5 semaine par an du 10 juillet au 15 août. Cette année la direction du domaine m'informe qu'ils ne peuvent pas payer les revenus locatifs soit 2000 euros. Suis je dans mon droit si je reste? Quels sont mes recours ?

Cordialement